

Référence : C.N.47.2014.TREATIES-XI.D.6 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION
INTÉRIEURES (ADN)
GENÈVE, 26 MAI 2000

CORRECTIONS AUX RÈGLEMENTS ANNEXÉS À L'ADN ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.876.2013.TREATIES-XI.D.6 du 30 octobre 2013 par laquelle des corrections ont été proposées au texte authentique de l'Accord (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/46 et ECE/TRANS/WP.15/AC.2/48), communique :

Au 28 janvier 2014, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

.... En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises à l'Accord. Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe.

Le 7 février 2014



¹ Voir notification dépositaire C.N.876.2013.TREATIES-XI.D.6 du 30 octobre 2013 (Proposition de corrections aux règlements annexés à l'ADN).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse <http://treaties.un.org>.



EUROPEAN AGREEMENT
CONCERNING THE
INTERNATIONAL CARRIAGE OF
DANGEROUS GOODS BY INLAND
WATERWAYS (ADN)
GENEVA, 26 MAY 2000

ACCORD EUROPÉEN RELATIF
AU TRANSPORT
INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES
PAR VOIES DE NAVIGATION
INTÉRIEURES (ADN)
GENÈVE, 26 MAI 2000

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATIONS
OF THE AGREEMENT

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION
DE L'ACCORD

THE SECRETARY-GENERAL OF THE
UNITED NATIONS, acting in his
capacity as depositary of the above
Agreement,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
agissant en sa qualité de dépositaire
de l'Accord susmentionné,

WHEREAS it appears that the
authentic text of the Regulations
annexed to the ADN contains certain
errors,

ATTENDU que le texte authentique
des règlements annexés à l'ADN
contient certaines erreurs,

WHEREAS the corresponding proposal
of correction has been communicated
to all interested States by
depositary notification
C.N.876.2013.TREATIES-XI.D.6 of
30 October 2013,

ATTENDU que la proposition de
correction correspondante a été
communiquée à tous les États
intéressés par la notification
dépositaire C.N.876.2013.TREATIES-
XI.D.6 du 30 octobre 2013,

WHEREAS by 28 January 2013, the
date on which the period specified
for the notification of objections to
the proposal of correction expired,
no objection had been notified,

ATTENDU qu'au 28 janvier 2013,
date à laquelle la période spécifiée
pour la notification d'objections à
la correction proposée a expiré,
aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the required
corrections as indicated in the above
notification to be effected to the
authentic English and French texts of
the ADN.

A FAIT PROCÉDER à la correction
requis aux textes authentiques
anglais et français de l'ADN tel
qu'indiqué dans la notification
précitée.

IN WITNESS WHEREOF, I,
Miguel de Serpa Soares, Under-
Secretary-General for Legal Affairs
and United Nations Legal Counsel,
have signed this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous,
Miguel de Serpa Soares, Le Secrétaire
général adjoint aux affaires
juridiques et Conseiller juridique
des Nations Unies, avons signé le
présent procès-verbal.

Done at Headquarters,
United Nations, New York, on
7 February 2014.

Fait au Siège de l'Organisation,
Nations Unies, New York,
le 7 février 2014.

Miguel de Serpa Soares